



LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

ETAPE 1

DEFINIR SON PROJET PROFESSIONNEL

- Clarifier son projet professionnel en se basant sur ses préférences individuelles.
- Evaluer ses capacités, ses freins et sa motivation à l'emploi.

ETAPE 2

RECHERCHER UN EMPLOI

- Identifier rapidement un métier en adéquation avec ses capacités et ses aspirations.
- Identifier des offres et rédiger son CV et ses lettres de motivation.
- Se préparer efficacement à ses entretiens de recrutement

ETAPE 3

ÊTRE INTÉGRÉ ET FORMÉ

- Se former in situ sur le poste nouvellement occupé.
- Être accompagné dans sa prise de poste, en lien avec son manager.
- Si besoin :
 - Être aidé à l'aménagement de son poste de travail
 - Faire bénéficier son entourage professionnel et son manager d'une sensibilisation au handicap psychique

ETAPE 4

ÊTRE DURABLEMENT SOUTENU

- Bénéficier de temps d'échanges réguliers avec son job coach, et son manager, en fonction de ses besoins
- Retravailler son projet professionnel, avec l'aide de son job coach, si son contrat arrive à son terme afin de retrouver efficacement un nouvel emploi
- Si besoin, être accompagné vers un autre projet que celui d'un emploi sur le marché du travail (ESAT/EA, soins, occupationnel, autre)



Retrouvez plus d'informations
sur le site internet.



<https://jobcoaching-sans-rqth.fr>



Opérateurs	Financier	Investisseurs



JOB COACHING PUBLIC SANS RQTH

Des solutions d'accompagnement
vers l'emploi pour tous

“ Je ne souhaitais pas engager une démarche de reconnaissance administrative de mon handicap, mais l'écoute bienveillante et l'attitude positive de ma job coach m'ont permis d'accepter les changements qui se sont produits dans ma vie et de retrouver rapidement un emploi. ”

Wago





PERSONNES CONCERNÉES

Aux personnes :

- Rencontrant des fragilités psychiques
- Majeures
- Volontaires pour exercer un emploi sur le marché du travail
- Sans RQTH, ni bénéficiaires de l'AAH
- Sans emploi ou en recherche d'un nouvel emploi plus adapté à leurs besoins



MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

- Une approche orientée "rétablissement par le travail", pour permettre à la personne de retrouver espoir, confiance en elle et pouvoir d'agir
- Un accompagnement individualisé à la construction du projet, suivi d'une mise en emploi sur le marché du travail le plus rapidement possible
- Une collaboration étroite avec le manager de la personne, et son réseau médico-social, sanitaire et professionnel
- Un suivi illimité dans le temps, dans son poste comme dans une nouvelle recherche d'emploi
- Un dispositif expérimental, évalué par un cabinet d'audit indépendant pour mesurer son impact et ses résultats.



PROCÉDURE D'INTÉGRATION

- Être orienté par un acteur du SPE, du médico-social, du sanitaire ou de l'insertion par l'activité économique
- Réaliser un, ou plusieurs entretiens si nécessaire



TYPE DE CONTRAT

- La personne concernée est bénéficiaire d'un service d'accompagnement vers l'emploi.
- Elle signe avec Messidor une charte d'engagement réciproque qui détaille les actions favorisant la réussite de son accompagnement et l'investissement respectif de chacune des parties.

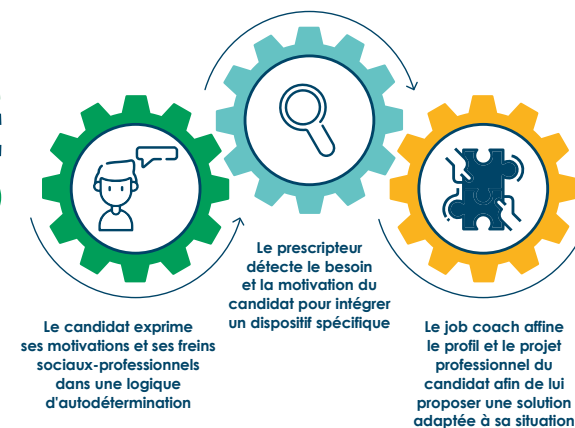
POUR PLUS D'INFORMATIONS, SE RÉFÉRER :

Au "Guide du prescripteur" : identifier les signes d'une fragilité psychique persistante et orienter vers un dispositif d'accompagnement adapté"

Au site internet :

<http://www.jobcoaching-sans-rqth.fr>

UN MODÈLE D'ORIENTATION EXPÉRIMENTAL QUI S'APPUIE SUR LE RÉSEAU MÉDICO-SOCIAL, SANITAIRE ET PROFESSIONNEL



PROFESSIONNELS HABILITÉS POUR ORIENTER DES CANDIDATS

- Professionnels soignants
 - Structures de l'insertion
 - Services Publics de l'Emploi
 - Établissements médico sociaux
 - Associations spécialisées
 - Établissements médicaux
 - Établissements médico éducatifs
- (liste non exhaustive)